



**ASSOCIATION INTERNATIONALE  
POUR UNE MÉDECINE SCIENTIFIQUE  
INDÉPENDANTE ET BIENVEILLANTE**

[www.aimsib.org](http://www.aimsib.org)

## **Conseil d'administration du 24 juin 2017**

**Début de séance : 10h10**

La séance s'est déroulée dans les locaux prêtés gracieusement par l'association Samuel Hanhnemann à Neuilly-sur-Seine au 85 rue de Chézy.

**Etaient Présents :**

**Membres du Bureau :**

Présidente sortante : Nicole Marie Jonard

Trésorier : Philippe Harvaux

Vice-présidente : Séverine Sénéchal

Secrétaire : Christine Pavon

**Membres du Comité scientifique :**

Michel de Lorgeril

Vincent Reliquet

Jean Marc Rehby

Michel Angles

**Administrateur :**

Déborah Donnier

**Absents excusés :**

Pascal Raton, Olivier Callet, Olivier Callet, Eric Martin, Patricia Salen

### **1. Election des membres du bureau**

Nicole Marie Jonard a démissionné du poste de Présidente pour convenances personnelles mais a confirmé qu'elle continuera à s'impliquer dans la vie de l'association. Les membres du conseil d'administration décident d'élire les nouveaux membres du bureau.

**Sont élus :**

Président : Philippe Harvaux

Vice-présidente : Nicole Marie Jonard

Trésorier : pas de candidat

**AIMSIB 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS FRANCE**  
**Association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

## **Le nouveau bureau est ainsi constitué :**

Président : Philippe Harvaux

Vice-Président : Nicole-Marie Jonard

Vice-Président : Séverine Sénéchal

Trésorier : Poste vacant, intérim assurée par Philippe Harvaux

Secrétaires : Christine Pavon, Olivier Callet

AIMSIB lance un appel à candidature pour le poste de Trésorier avec les compétences suivantes :

-Connaissances en comptabilité

-Personne de confiance

-Disponibilité : 1/2h à 3/4h/ jour

## **2. Approbation du rapport financier.**

Période : 1<sup>er</sup> mars 2016 au 28 février 2017

### **□ Adhésions en 2016**

En 2016 nous avons enregistré 188 adhésions à jour de leur cotisation pour un montant de 9840 €. 39 inscriptions n'ont pas été payées. Nous avons perçu 3744 € de dons et une subvention de 1000€.

Pour information au 24 juin 2017, on compte 43 renouvellements et 48 nouvelles adhésions dont 9 non payées.

Il subsiste quelques difficultés pour le paiement en ligne par carte bancaire. Le paiement sécurisé par paypal est trop coûteux et n'est donc pas envisagé pour l'instant.

### **□ Les principales dépenses concernent**

– Les honoraires d'avocat.

Il a perçu une provision de 3600 euros pour le dépôt de plainte et l'élaboration des nouveaux statuts qui tarde. Il nous faut mettre en conformité les statuts et le règlement (membres du bureau, collègue etc). Nous allons les simplifier et y intégrer le règlement.

Pour accélérer le mouvement, nous allons lui envoyer une première mouture.

– Les frais de transports et d'organisation qui s'élèvent à 5450 euros.

Aujourd'hui nous disposons de 9000 euros.

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

## **3.Projets d'orientation pour 2017/2018**

□ **L'annuaire des médecins** n'a pas pu être mis en place car il est interdit de faire de la publicité.

Pourtant des fédérations de patients donnent des adresses pour la maladie de Lyme.

Pour répondre à une forte demande, nous pouvons indiquer sur notre site les noms des médecins du comité scientifique et médical.

### **□ Notre positionnement face à l'obligation vaccinale**

Il faut éviter d'être étiquetés « anti-vaccinalistes ». Préférer au mot « contre », des termes comme « la liberté vaccinale ».

D'après la loi Kouchner du 4 mars 2002, aucun acte médical, ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne, et ce consentement peut être retiré à tout moment.

La vaccination doit rester un acte médical et non administratif sauf si urgence sanitaire.

**AIMSIB 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS FRANCE**

**Association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

Notre comité scientifique et médical propose d'établir 11 commentaires sur chaque valence.

Quelques pistes de réflexion

- Le vaccin contre le méningocoque C deviendrait obligatoire, alors que le B est le plus fréquent et le plus dangereux.
- D'après le registre Kid 2008, il y aurait chez les enfants vaccinés une augmentation des morts subites et de syndromes de Guillain Barret.
- L'aluminium a été retiré des vaccins pour les chats en raison de sarcomes au point d'injection. Il existe pourtant un adjuvant moins dangereux et tout aussi efficace, le chlorure de magnésium.

#### **Notre agenda**

- Congrès de l'IPSN le 30 septembre et le 1er octobre 2017
- Le congrès AIMSIB dans la salle du Raincy initialement prévu en novembre 2017 (salle non disponible) est confirmé le 13 janvier 2018.
- Congrès en association avec la Fondation pour la Santé Durable au printemps 2018

## **4/Rénovation du site de l'AIMSIB**

Déborah Donnier nous présente les améliorations du site.

#### **Plus de transparence**

- Bandeau où apparaissent les noms et visages de chacun ainsi que leur fonction.
- Compte rendu des assemblées générales en ligne
- Vote électronique

#### **Plus de clarté et d'attrait**

Chaque article est illustré (banque d'images gratuites).

Le dernier commentaire apparaît en lien sur la droite.

Le nouveau logo n'est pas retenu, car il ressemble au logo de « préservons la planète »

#### **Plus d'accessibilité**

- Notification pour tout nouvel article.
- Le forum est abandonné, car les utilisateurs n'ont pas le temps de se rendre sur le site. A la place, Déborah propose d'effectuer nos discussions courantes sur slack.com.
- Changement d'hébergement avec transfert du nom du domaine. C'est toujours Christian Cormier qui est détenteur des droits et qui vient de renouveler l'abonnement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

**Fin de la séance :12h30**

Signé :

Christine Pavon (Secrétaire)

Philippe Harvaux (Président)

**AIMSIB 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS FRANCE**  
**Association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**